



Informations de base	
<p>2013/0237(NLE) NLE - Procédures non législatives</p> <p>Entreprise commune pour la réalisation du système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien (SESAR): prolongation de la durée d'existence de l'entreprise commune jusqu'en 2024</p> <p>Modification Règlement (EC) No 219/2007 2005/0235(CNS)</p> <p>Subject</p> <p>3.20.01 Transport aérien de personnes et fret 3.20.01.01 Sécurité aérienne 3.50.01.05 Secteurs spécifiques de la recherche 3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques</p>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE522.978	11/11/2013	
Amendements déposés en commission		PE524.660	29/11/2013	
Amendements déposés en commission		PE522.979	05/12/2013	
Avis de la commission	TRAN	PE522.993	17/12/2013	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0062/2014	29/01/2014	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0372/2014	15/04/2014	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(2013)0503	10/07/2013	Résumé
Document annexé à la procédure		SWD(2013)0262	10/07/2013	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2014)471	09/07/2014	